



## REGLEMENTS

### 11<sup>ème</sup> Championnat d'Afrique de Sambo

Sambo sport /Sambo combat (Hommes- Dames)

May 28<sup>th</sup> – 29<sup>th</sup>

#### 1. COMPETITIONS

La Fédération Nigérienne de Sambo organise sous l'égide de la Fédération Internationale de Sambo (FIAS) et la Confédération Africaine de Sambo (CAS) le 11<sup>ème</sup> Championnat d'Afrique de Sambo.  
- Ce championnat concerne les catégories Hommes Seniors (sport/combat) et Dames Seniors (sport)

#### 2. DATES

Le Championnat d'Afrique de Sambo sera organisé dans la période du **28 au 29 mai 2016** à Niamey(NIGER).

#### 3. ACCREDITATIONS

Les accréditations se feront à l'Hôtel SOLUXE (à la corniche Gamkalé)

#### 4. PESEE

La pesée se fera pour au Palais des Sports (Stade du Général Seyni Kountché)

#### 5. PARTICIPATION

- Chaque athlète devra avoir en sa possession un passeport sportif valide 2016. A défaut, il doit payer 25 \$ pour la licence annuelle 2016 et 10 \$ pour le passeport sportif.
- Chaque participant devra présenter au comité d'organisation, en plus de l'assurance individuelle, un certificat médical obtenu dans son pays d'origine.
- Chaque délégation devra remettre au comité d'organisation deux (2) drapeaux de son pays et un(1) CD audio de son hymne national.

#### 6. CATEGORIES SENIORS :

- a. La compétition se déroulera conformément au règlement de la FIAS.
- b. Les catégories de poids sont les suivantes :
  - **Hommes :**
    - **Sambo Sportif:** 52,57,62,68,74,82,90,100,+100kg.
    - **Sambo Combat:** 52,57,62,68,74,82,90,100,+100kg;
    - **Dames Sambo Sportif :** 48,52,56,60,64,68,72,,80, +80kg;
- c. Les compétiteurs doivent se présenter en tenue réglementaire.
- d. Dans le cadre de la promotion du Sambo Africain, pour toutes les catégories garçons et filles, Sambo Sportif et Sambo combat, un podium ne sera possible que dans le cas où plusieurs nationalités (au moins trois) présentent des combattants.
- e. LES MEDAILLES : quatre (4) médailles seront consacrées à chaque catégorie

## 7. DELAIS :

- a. Le dernier délai d'enregistrement est fixé au 15 avril 2016.
- b. Tout retard par rapport à la confirmation d'enregistrement ou retard pour la pesée entraînera une disqualification.

## 8. ANTI-DOPAGE

Des contrôles Anti – Dopages pourront s'effectuer lors du Championnat d'Afrique 2016 conformément aux dispositions anti-dopage de la FIAS.

## 9. VISA

Tous les participants non membres de la communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) devront avoir leur visa auprès de nos représentations diplomatiques et consulaires.

Les pays où le Niger n'est pas représenté pourront avoir leur visa à leur arrivée à l'aéroport international DIORI Hamani de Niamey.

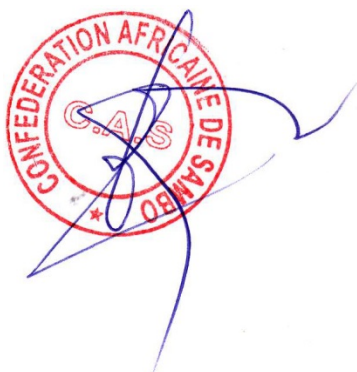
## 10. CONDITIONS FINANCIERES :

- a. Les frais de transport et de séjour au Niger sont à la charge de la fédération nationale du pays participant (75 Euros par personne par jour).
- b. Les frais de transfert aéroport-hôtel-aéroport ainsi que le transfert hôtel-complexe sportif-hôtel, sont à la charge de la Fédération Nigérienne de Sambo.
- c. Les participants qui ne seront pas pris en charge devront prévoir un minimum de 75 Euros par jour et par personne.

**Le Président de la Confédération**

**Africaine de Sambo**

**DALIL SKALLI**



**Le Président de la Fédération**

**Nigérienne de Sambo**

**Lt .col. Yacouba Salifou**

